Image not found or type unknown

Salaire pour changement de statut

Par **sand**, le **06/10/2008** à **22:05**

Bonjour,

Mon souci est le suivant:
J'ai trouvé un CDI avec un salaire plus faible que le CDD que j'ai actuellement (la préfecture ne m'a donné un récépissé que pour la durée du CDD). Je voudrais savoir si la DDTE peut me refuser le changement de statut étudiant en salarié.

Je vous remercie.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés